

30.04.2021

Communiqué de presse

La Centrale d'urgence 112 du Luxembourg est la première à être équipée d'une plateforme de dispatching supra-provinciale : un premier pas vers l'intégration de toutes les Centrales d'urgence et un meilleur service au citoyen

Correspondant: Alain Delire

E-mail: alain.delire@ibz.fgov.be G: 0470 10 03 48

La Centrale d'urgence 112 du Luxembourg est la première à être équipée d'une plateforme de dispatching supra-provinciale : un premier pas vers l'intégration de toutes les Centrales d'urgence et un meilleur service au citoyen

À partir du mardi 4 mai 2021, les opérateurs de la Centrale d'urgence 112 du Luxembourg seront les premiers à répondre aux appels d'urgence sur une nouvelle plateforme de dispatching supra-provinciale. Dans les prochains mois, les autres Centrales d'urgence 112 migreront également vers cette nouvelle plateforme de dispatching. À l'avenir, grâce à cette organisation supra-provinciale des Centrales 112, les personnes qui ont besoin de secours d'urgence pourront recevoir une assistance plus rapidement.



Aujourd'hui, les Centrales d'urgence 112 sont organisées au niveau provincial. Grâce à la plateforme de dispatching supraprovinciale, à l'avenir, une Centrale 112 pourra alerter et activer l'intervention des services de secours d'une autre province. Les bases de données des différentes Centrales 112 seront fusionnées en une seule base de données nationale et toutes les Centrales 112 utiliseront une cartographie unique et un système de téléphonie commun. Cette nouvelle organisation permettra de réduire les temps d'attente et l'envoi plus rapide des ambulances et des pompiers d'une autre province. La ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden : « Après leur migration vers cette nouvelle plateforme de dispatching, les Centrales d'urgence 112 auront une vue globale des ambulances et des moyens des pompiers disponibles sur l'ensemble du territoire belge. Dans le même temps, les procédures de traitement des appels seront également uniformisées. Dans la pratique, rien ne change. Un appel au numéro d'urgence 112 est toujours d'abord réceptionné et traité par le site provincial compétent. Ce n'est que lorsque, par exemple, une Centrale d'urgence 112 est confrontée à une augmentation considérable des appels ou est temporairement indisponible en raison d'un problème technique que d'autres Centrales 112 peuvent immédiatement intervenir grâce à la nouvelle plateforme de dispatching ».

La transition vers la nouvelle technologie a été préparée durant ces derniers mois par le personnel des Centrales d'urgence 112, de la Direction 112 du SPF Intérieur, du Service d'Aide Médicale Urgente du SPF Santé publique, de la SA ASTRID et des collaborateurs des fournisseurs de technologie CityGIS, Telenet et Proximus, afin que l'intégration dans la nouvelle plateforme de dispatching supra-provinciale puisse se dérouler sans encombre.

www.securitecivile.be

Vous ne souhaitez plus recevoir de communiqué de presse sur le thème de la sécurité civile (pompiers, centrale d'urgence, Protection civile) et que nous supprimions vos données ? Envoyez un e-mail à com.scv@ibz.fgov.be en indiquant « désinscription » dans l'objet du message.









Rue de Louvain 1 1000 Bruxelles T 02 500 21 11 F 02 500 23 65

